

tendu; il y va des destinées de la France.

On annonce la publication prochaine d'un autre ouvrage de M. de la Guéronnière, l'excellent auteur de l'unité-maia, a un écrit intitulé: *l'Europe en 1874*.

Tandis que le télégraphe de Madrid prétend que les républicains ont obtenu un avantage contre carlistes dans leur position de San-Matias, les dépêches qui arrivent du camp royal disent tout le contraire.

Le 25 novembre, trois compagnies carlistes ont détruit les travaux des républicains devant San-Matias. Le combat a été acharné; les carlistes ont fait une centaine de prisonniers et pris un grand butin. L'un est républicain et de nouveaux succès. Des habitants d'Hernani commencent le projet de nos ennemis d'abandonner cette ville, trop près de Tolosa pour ne pas succomber inévitablement.

Ni M. Jones, ni Lassalle ne songent à débiter Pamplona, qui manque de tout. Le roi Charles VII est à Tolosa, plus acclamé que jamais à cause de son grand courage pendant notre dernière bataille.

Dans quelques jours, don Alphonse, fils d'Isabelle, aura atteint la majorité de 18 ans. Ce sera, assure-t-on, le signal de nouvelles élections en Espagne, manœuvres que prépare à Madrid le comte de Sotomayor, chargé de la tutelle politique de don Alphonse.

A Paris, il y a un certain nombre de réunions électorales pour l'élection municipale de dimanche prochain. De nombreuses réunions au quartier de Tolosa, ont fait une démarche auprès de M. Edouard Haucque de Saint-Senoeh, pour le décider à se mettre sur les rangs contre le citoyen Hérodias, candidat radical et conseiller sortant.

M. de Saint-Senoeh ayant échoué à la dernière élection et ne voyant pas de chances favorables pour mieux réussir aujourd'hui, a cru devoir décliner toute candidature.

Ce refus a été inspiré par un autre motif de délicatesse. M. de Saint-Senoeh étant un procès avec la ville de Paris pour un pont établi au-dessus d'une grande pièce d'eau sulfureuse qui se trouve dans le parc de M. de Saint-Senoeh.

Dans une nombreuse réunion électorale le citoyen Hérodias a déclaré qu'il fallait établir l'impost sur l'épargne accumulée; c'était une manière d'écrire les mots d'impôt progressifs.

Cette profession de foi peut faire penser aux parisiens ce qui les attend le jour où les radicaux auront la majorité dans le Conseil municipal.

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Il vient d'être formé à Paris, à l'instigation de M. le comte de France à Sidney, un comité d'organisation pour l'envoi de marchandises en Australie, à l'occasion de l'exposition agricole et industrielle qui doit s'ouvrir à Sidney au mois d'avril 1875. Ce comité est composé de MM. Ch. de France, A. G. D. Lamarque, Digon, G. Dillon, Guyon, Schloos, Suses et Rozi; ce dernier remplissant les fonctions d'écriturier. Il a pour but de recevoir, en consultation, les marchandises françaises qui pourraient figurer avantageusement à l'exposition de Sidney et soutenir soit au point de vue des prix, soit au point de vue de la qualité, la concurrence avec les produits similaires.

La Banque de la Nouvelle Calédonie a mis ses bureaux à la disposition du comité d'organisation, et un certain nombre de commerçants ont déjà répondu à l'appel qui leur était adressé. Les marchandises doivent être déposées au siège de la Banque dans la première quinzaine de décembre.

Comme suite à ce renseignement, il importe de signaler qu'il s'ouvrira également, en 1875, à Santiago (Chili), une exposition internationale, dont le secrétaire, pour la France, est M. Manuel J. Vega, 17, rue d'Aumale, à Paris.

(Extrait du Journal officiel)

lui laisser épouser sa petite maman.

Mme Langevé, pour qui M. Revel s'était montré plein de dévouement et d'attention, avait approuvé le choix de sa nièce et assure que ses vieux jours en seraient réjouis.

La santé de la bonne dame, depuis longtemps ébranlée, donnait alors quelques inquiétudes à ses amis. Une toux opiniâtre lui enlevait le sommeil et affaiblissait ses forces. Mme de Morancy, appelée à Paris pour d'indispensables conférences avec son couturier, ne la laissa au château qu'avec la promesse de Jules de venir la voir pendant cette absence.

Le commandant et Anatole le suivirent. Quatre jours après le départ des fiancés pour Paris, Jules, tenant fidèlement sa promesse, revenait à Morancy. On l'introduisit dans la chambre de la vieille dame, dont la toux et l'enrouement avaient augmenté d'une façon inquiétante.

L'appareil était plongé dans une obscurité; la malade, ensevelie sous de doubles rideaux, ne parut pas s'apercevoir de la présence du jeune homme; la baronne de chambre s'était d'instinct retirée; il respira librement, debout, immobile, assez embarrassé de cette personne et pressé de se retirer.

Une forme blanche se détacha lentement de l'embrasure d'une fenêtre et vint à lui.

Il la regarda avec une sorte de terreur superstitieuse. C'était la pauvre ombre. Elle se lève de la vieille dame

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La lettre suivante vient d'être adressée à MM. les Sous-Préfets et Maires du département :

Lille, le 26 novembre 1874.

Messieurs, Plusieurs présidents de Sociétés de secours mutuel ont demandé l'indication des formalités exigées par l'Administration des Finances, pour le paiement aux héritiers d'un pensionnaire décédé des arrérages échus au jour du décès du titulaire.

Ces arrérages sont payés aux héritiers sur la production du titre de pension, appuyé de l'acte de décès du titulaire et d'un certificat de propriété délivré dans les conditions déterminées par la loi du 28 février 1833.

J'ajouterais que ces justifications, ainsi que celles qui seraient reconnues nécessaires dans certains cas spéciaux, sont dispensées du droit de timbre et d'enregistrement. (Loi du 10 juin 1830 et décision ministérielle du 7 février 1833).

Elles doivent être transmises directement aux comptables sur la caisse desquels les arrérages d'admission étaient ordonnés, et auxquelles, d'ailleurs, il appartient d'apprécier la validité des pièces produites.

Je vous prie de vouloir bien communiquer ces indications à MM. les Présidents des Sociétés approuvées.

Agissez, etc.

Le conseiller d'Etat, préfet du Nord, Baron LE GUAT.

La Société des Arts, des Sciences et de l'Agriculture de Lille a accompli, jeudi, une cérémonie bien rare dans ses annales. Elle s'est réunie à deux heures dans le local de ses séances, à l'Hôtel-de-Ville pour la réception d'une lettre de félicitation de l'honorable M. Kuhlmann, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la Société, puis elle s'est installée en corps la lui présenter.

Deux membres de la Société seulement, croyons-nous, avaient eu avant M. Kuhlmann les honneurs du cinquantième anniversaire de son entrée dans la Société. Parmi les membres actuels, M. Danel ne doit pas être très éloigné d'atteindre cette date. (ECHO.)

La Société Industrielle du Nord de la France se réunira en assemblée mensuelle lundi 30 courant, à trois heures, au siège de la Société, rue des Jardins, 29. Ordre du jour :

Correspondance. Présentation des nouveaux membres. Scellés pour l'admission des nouveaux membres présentés à la dernière assemblée.

Communication sur un travail relatif à l'éclairage au gaz, par M. Coraut. Communication sur l'épuration des eaux, par M. Mathias.

Communication sur un ouvrage concernant les îles Philippines, par M. Bunte. Communication sur un mode de transport de certains liquides industriels, par M. Kuhlmann fils.

Communication sur l'analyse des sucres et la composition des betteraves, par M. Violette.

Rapport de M. Henry sur le train de granit anglais de M. Van. Communication de M. Coraut sur des expériences de culture des betteraves par les engrais chimiques.

Avant hier soir, vers dix heures, le nommé V... corjonnier passant rue St-Antoine, aperçut une femme et cinq petits enfants pleurant à chaudes larmes sur le seuil d'une porte. V...

s'approcha d'eux et apprit de la mère que son mari, Yvo S..., les avait mis à la porte, les condamnant à passer la nuit dehors. V... ému, frappa aux vitres et essaya de faire comprendre à S... que sa conduite était répréhensible; mais celui-ci, loin d'écouter ses sages conseils, se précipita sur le malheureux avocat, un marteau à la main, et le frappa à diverses reprises de son outil. Aux cris poussés par V... des voisins accoururent et remaisèrent le blessé qui fut porté dans un cabaret voisin puis transporté ensuite à l'hôpital.

Yvo S... est arrêté.

Il peut être au moins agréable aux fumeurs de savoir comment et à quel dose ils s'empoisonnent. Le docteur O. le Kræuse, d'Ansborg, vient de publier le résultat d'expériences fort curieuses auxquelles il s'est livré pour analyser la fumée du tabac, et sur les proportions relatives d'acide et d'oxyde carbonique qu'il y a trouvées: il en résulte que ce dernier gaz, qui est des plus toxiques s'y trouve abondamment; la fumée du tabac en contient près de 10 0/0. L'acide carbonique y est représenté par 12 parties sur 100, et est moins dangereux, quoique fort délétère aussi. Le fumeur n'exhale pas toute sa fumée, beaucoup s'absorbe par les muqueuses buccales et les voies respiratoires; il est certain maintenant que beaucoup des effets fâcheux dont on accuse jusqu'à présent la nicotine doivent être attribués, en partie du moins, à l'absorption de ces gaz.

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de Décembre :

« Les conditions astronomiques variant peu, le mois de décembre présentera à peu près la même physionomie que le mois précédent, — mais plus accusé, — sur la France et sur les pays limitrophes.

Temps mixte, variable, agité, souvent couvert; brumeux, plutôt humide que sec dans l'ensemble, notamment du 8 au 24. Gros temps. Variations brusques. Gales intermittentes vives (1^{re} et 3^e dixaines principalement, périodes qui correspondent avec la résultante faible et les forces décroissantes, apogée et lunaisons). Quelques éclaircies pendant ces périodes, particulièrement sur la 1^{re} et 3^e dixaines, sur les points culminants. Crues d'eau.

Dépression barométrique avec vent, pluie ou neige, suivant les régions ou l'altitude, vers la 1^{re} quadrature (D Q), quadrature de Mercure; 4, équinox descendant conjonction de Mars, ainsi que de Jupiter, apogée, 7, syzygie (N. L.), conjonction de Vénus, ainsi que de Mercure; 10, lunaison australe; (13), conjonction de Saturne; 17, équinox descendant quadrature (P Q); 28, péripée, solstice d'hiver; 23, lunaison boréale, syzygie (P. L.) (27) 30, équinox descendant, quadrature (D Q).

Les dates placées entre parenthèses sont données sur notre zone; celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. Avis aux gens de mer!

Etat civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 novembre. Les Bagin, rue de la Galie. — Zoé Barthelemy, rue de la Paix. — Gustave Aucel, rue de Lille. — Félix Leleux, rue du Colège. — Flore Debaveys, aux Trois Points. — Louis Buissonier, rue du Grand-Chemin. — Irma D. vin, Impasse Dreyfus. — Sophie Heubeille, rue Decresse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 novembre. Henri Jambou, 1 an, à l'Époule. — Léon Achier, 4 mois, rue de la Redoute. — Maria Pinc 1, 7 jours, rue d'Alma. — Constantin Vervack, rue de la Lys. — Denis Detavannier, 35 ans, tisserand. Hôtel Dieu. — Leopold Leire, 41 ans, cordouanier, Hôtel Dieu.

commandation une preuve nouvelle de la délicatesse de sa fiancée.

— Eh bien! dit-il avec bonté, le hasard a rendu cette précaution inutile; en êtes-vous fâchée.

— Ah! monsieur, répondit la pauvre enfant avec une naïveté touchante, si vous saviez combien je vous aime depuis longtemps!

Jules, très surpris et presque ému de cette simplicité, lui prit la main en demandant avec douceur...

— Machère enfant, pourquoi m'aimez-vous?

— Parce que tous les hommes que j'ai vus sont venus pour me faire souffrir, pour m'attacher les bras ou m'ouïr d'eau froide. Ils étaient sévères et méchants, laids, vieux, avec des lunettes et des airs terribles. Vous, vous êtes jeune, vous ne voulez pas me faire de mal et vous m'avez saluée la première fois que vous m'avez rencontrée.

La porte, violemment ouverte, fit tressaillir Angéline, qui se blottit, effrayée, contre les vitres.

Jules releva le rideau et se trouva en face du visage renfrogné de la gouvernante, Mme Javin.

Celle-ci, sans égard pour la malade, fit résonner sous son pas lourd le plancher de la chambre et vint droit à son élève.

— Que faites-vous encore là, Angéline? demanda-t-elle brusquement. Puisqu'un étranger est ici, vous deviez sortir.

— Ce serait à moi à me retirer, madame, et non pas à Mlle de Morancy,

Faits Divers

Un sportsman très en vue est poursuivi pour des faits graves.

Le *Figaro* nous donne les détails suivants sur cette affaire : M. Lefèvre est, à Londres, l'objet de poursuites au paiement d'une somme de 50,000 liv. st. (2 millions) pour restitution d'une certaine quantité d'obligations du Honduras, qu'il avait fait souscrire aux demandeurs par un de ses secrétaires. (La compagnie des chemins de fer du Honduras a été créée dans le but de construire une ligne reliant l'Atlantique et l'Océan Pacifique).

Celui qui a demandé que les poursuites soient arrêtées, a immédiatement quitté l'Angleterre, et est venu en France, dans l'intention, disait-il, de ne point se soumettre à une poursuite indigne. Il vient de faire offrir, par un de ses amis, le dépôt de 10,000 liv. st. demandés à la condition que l'ordre d'arrestation fut révoqué par le juge. Mais celui-ci qui prouve combien la chose est grave: c'est que le juge, baron Pollock, s'est absolument refusé à changer sa première décision avant l'arrestation de M. Lefèvre.

Appel a été porté devant le *Full Bench* (réunion de tous les juges) et sera plaidé samedi prochain, 23 novembre.

Comme on peut le voir par cette analyse, M. Lefèvre est actuellement poursuivi pour deux millions; mais les journaux anglais assurent qu'il s'agit de beaucoup plus, c'est-à-dire de quatre-vingt-dix millions. M. Lefèvre n'est pas le seul compromis dans cette affaire: on nous assure que six des banquiers les plus connus à Paris vont être également poursuivis.

Nous croyons même que l'ordre d'arrestation vient d'être également signé à Paris, et si M. Lefèvre est encore en France, l'extradition sera très-probablement prononcée.

On écrit de Londres :

Les cages des éléphants et du rhinocéros, au Jardin zoologique, sont divisées en plusieurs compartiments, ouvrant sur une cour principale et pourvus chacune de deux portes. Andrew Thompson et Richard Godfrey, gardiens de ces animaux, étaient en train de marcher de faire sortir le rhinocéros d'une de ces cages, lorsque celui-ci prit sa course, renversa ses deux hommes et tenta de s'échapper. Au même moment, un troisième gardien, Matthew Scott, lui barra le passage, et le frappant de son fouet, l'attirait dans l'enclos et le força de rebrousser chemin. Mais le rhinocéros, chargé les deux autres gardiens qui s'enfuyaient que le temps de se réfugier dans la cage vide garnie de barreaux de fer, et l'un d'eux s'y enferra.

Godfrey s'évanouit au moment où il allait y pénétrer; le rhinocéros s'élança sur lui.

Scott vint à son secours et parvint à écarter le rhinocéros qui, cependant, chargea une seconde fois le malheureux Godfrey; d'un coup de corne, il lui déchira la cuisse depuis la hanche jusqu'au genou l'os était à nu. Scott s'élança à son secours une troisième fois et réussit à jeter une couverture sur la tête du rhinocéros et à s'en rendre maître; il fit tout le temps preuve d'une rare intrépidité.

On se demande de pouvoir sauver la vie du malheureux Godfrey. Pendant toute la lutte, les éléphants semblaient enragés et menaçaient à tous moments, en poussant des rugissements terribles, de briser leurs barreaux, tout en attendant six pouces de diamètre. Thompson est fort ment contusionné et très malade de l'émotion qu'il a ressentie.

Un appareil de sauvetage. — Des expériences ont été faites sur un lieu à Crik ces jours derniers, lorsque le capitaine Paul

Boyton a démontré pratiquement au public l'excellence de l'appareil de natation inventé par M. Merriman d'Amérique. Le système est composé de six merveilleux résultats qu'il obtient à New York une compagnie de sauveteurs, tous munis de ce seul appareil, grâce auquel ils ont rendu de grands services dans les villes d'eau. M. Paul Boyton est le capitaine de la compagnie. L'appareil Merriman se compose d'un costume en caoutchouc divisé en deux parties seulement: l'une ne comprend que le pantalon et la chaussure, l'autre le reste et un capuchon. Les deux parties de ce vêtement (faites chacune respectivement d'une seule pièce) se joignent à la taille par un anneau d'acier, et les jointures sont recouvertes d'une ceinture épaisse en caoutchouc qui ferme toutes les fissures. Cette opération une fois achevée, le nageur respire à l'air au moyen de cinq tubes, les cinq poches qui sont pratiquées à différentes parties du costume: ces poches une fois gonflées remplissent le double objet de sceller solidement contre la peau la partie supérieure du vêtement, et ensuite de permettre au nageur d'être supporté par l'eau, et lorsque les poches sont bien gonflées, le nageur peut porter un poids de 150 kilos sans que ce poids le fût sentir.

A l'aide de ce costume le nageur peut conserver la position verticale ou la position horizontale. Dans le premier cas, le nageur n'a de l'eau que jusqu'à la ceinture, de sorte qu'il peut voir ou être vu à une grande distance. Dans une infinité de poches situées sur la partie inférieure du costume il porte ses livres, ses livres, un drap et une lanterne. Enfin, au moyen d'une roue ressemblant en petit format, à celle des navires à aube et qu'il peut manœuvrer sans fatigue à l'aide d'une manivelle, il peut acquiescer une certaine vitesse qu'il peut augmenter, si le vent est favorable, à l'aide d'une petite voile placée en travers de la poitrine ou dans la longueur du corps, depuis les pieds jusqu'à la ceinture. A l'aide de cet appareil le capitaine Boyton est resté deux heures dans l'eau, occupant toutes les positions, manœuvrant à l'aide de la roue ou de la voile, lisant, écrivant, mangeant, et finalement il tira de l'une de ses poches des allumettes et des fusées qui prirent feu immédiatement, ce qui démontra que les poches étaient imperméables. Lorsque le capitaine était sous son appareil, son costume (en flanelle) intérieur était aussi sec que s'il fût resté au coin du feu. En résumé, les expériences ont complètement réussi.

INCENDIE DE MONTAGNES. — Depuis trois jours, les montagnes de l'Étrel sont en feu. Les hôtes de ces bois se sont répandus, affolés, dans les environs de Cannes, où les chasseurs ont fait une véritable hécatombe de sangliers et de marcsans. On ignore la cause de l'incendie.

UN TRUC DE DENTISTE. — Si cela continue, les tumeurs parisiennes auront bientôt dépassé leurs confrères américains dans la manipulation de la réclame plus ou moins honnête. Le *Charivari* nous signale le procédé d'un artiste surivoire, vis-à-vis d'une jeune et jolie boutiquière, précédé qu'il se manque pas de vanter.

Comme elle a les plus jolies dents qu'il eût pu voir, un dentiste son voisin, ne s'est pas imaginé de la faire passer, aux yeux de ses clients, pour une personne dont il a meublé la mâchoire?

Pour peu qu'un visiteur paraisse hésiter au moment de lui confier la fabrication d'une pièce, il lui glisse aussitôt dans l'oreille :

— Vous connaissez bien la belle Mme X... ?

— Votre voisine ?

— Précisément ! Eh bien, c'est moi qui lui ai fourré son râtelier. Je vous dis cela entre nous.

— Oh ! soyez tranquille !

— Elle était un magasin. Il vous est bien facile d'y entrer, et, sous prétexte de vous faire montrer sa marchandise, de jurer par vous-même de sa sagesse.

— C'est une idée.

Bientôt dit, s'il est descendu. Le client est dans la boutique et fixe sur les yeux de ses interlocuteurs des regards persistants.

l'inflexible gouvernante se dirigea vers la porte après un regard expressif à Angéline.

La jeune fille, au nom de la baronne avait crûment abandonné le lit de sa vieille protectrice; elle leva ses grands yeux tristes sur le jeune homme et se tut sans se détourner.

Jules rêvait de ce mot cruel de Mme Langevé: « Cela la distrair, cette pauvre enfant ! » Angéline était-elle donc si dénuée de joie en ce monde qu'elle offrit de tisser à une femme infirme lui fût une distraction ?

— Ah ! que c'est bien à vous, cher M. Revel, de venir voir une vieille femme en train de sortir de ce monde ! dit Mme Langevé avec un sourire résigné.

— Grand Dieu ! madame, est-ce que de semblables pensées vous tiennent souvent compagnie ?

— Mais oui.

— Je viens alors bien à propos pour les mettre en déroute; M. de Morancy m'envoie vers vous, chère madame, porteur de ses meilleures tendresses, de la prière de vous soigner beaucoup et de la promesse d'un prompt retour.

— Hé ! hé ! hé ! mais il ne faut pas la troubler dans ses éplottes et ses préparatifs. Il sera toujours temps de lui écrire que sa vieille tante s'en va.

Jules se récria, plaignant, fut aimable et bon et crut avoir éloigné de l'esprit de la malade la triste préoccupation qui l'assiégeait.

— Je reste au château jusqu'à demain, lui dit-il au moment de la quitter; je veux vous voir bien portante et em-